

Association Grand-Lieu/Nokoué  
**10, rue de Verdun**  
**44 310 Saint-Lumine-de-Coutais**  
**<http://grandlieu-nokoue.org>**



Mi na blo dokpo  
Nous ferons ensemble

**Procès-verbal du conseil  
d'administration  
de l'association Grand-Lieu/Nokoué  
du samedi 19 octobre 2013**

## Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu /Nokoué du samedi 19 octobre 2013

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président ; vice- président ; M. Arnaud de la COTTE, trésorier; M. Bernard VINCENT, trésorier adjoint;  
Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire ; M. Vianney ORJEBIN.  
Invité M. Mickaël VOIRIN

Sont excusés : Mme Nadège DAVY, secrétaire adjointe ; M. André LINARD;  
M. Luc RETAILLEAU ; M. Bernard GUILLET; M. Michel FREARD (invité)

### **15h , le président ouvre la réunion**

1 - Lecture du PV du CA précédent . Le PV est adopté par le CA.

M. Luc Retailleau ou M. Bernard Vincent le fera apparaître sur le site de l'association.

2 – Informatique au CEG de Sô-Ava.

- Témoignage de M. Mickaël Voirin.

M.Voirin a fait un séjour de 3 semaines au CEG de Sô-Ava.

- Cours d'informatique.

M. Voirin a donné des cours d'informatique avec l'aide de deux professeurs du CEG .

Les sept classes de 4ème avaient des cours théoriques.

Les onze classes de 6ème ont eu un cours pratique de 2h par semaine.

Ils utilisaient trois postes (deux fournis par l'association et celui de M. Voirin).

Les élèves ont appris à brancher les câbles, à allumer et à éteindre un ordinateur, à utiliser une souris, à écrire leur nom et à ouvrir un logiciel.

Les élèves se sont montrés très intéressés.

Des lycéens de 1ère et terminale ont demandé à M. Voirin des cours particuliers le soir.

M.Voirin s'est trouvé confronté à plusieurs difficultés techniques :

Une seule salle ferme à clé mais elle est beaucoup trop petite (environ 10 m<sup>2</sup>) pour accueillir soixante-dix élèves.

Les salles ne sont pas vraiment adaptées pour protéger le matériel informatique en cas d'intempéries.

La surveillance effectuée par un gardien de nuit n'est pas fiable.

L'électricité n'est pas installée dans toutes les classes.

- Echanges entre les élèves.

Le manque d'ordinateurs et la lenteur de la connexion internet (entre 3 et 10 min pour le chargement d'une page avec une clé Kanakoo) sont un frein à ces échanges.

Projet d'écrire une lettre par une classe sur le blog.

- Démonstration du petit ordinateur Raspberry auprès des professeurs du CEG, ceux-ci se sont montrés sceptiques.

- Projet de construction d'une salle informatique au CEG.

Problème de l'alimentation en électricité : fréquentes coupures et onduleurs peu fiables.

Devis : pour une salle de 100 m<sup>2</sup> avec des panneaux voltaïques : 15 millions de francs CFA (soit 23 000 euros).

L'association Grand-Lieu/Nokoué ne pouvant pas, pour l'instant, financer la construction de cette salle M. Voirin préconise de sécuriser le bâtiment C et de fournir des ordinateurs au CEG.

- Point sur l'achat et l'envoi d'ordinateurs au CEG.

M. Bernard Vincent s'est renseigné auprès de deux entreprises :

ALIS peut fournir des ordinateurs à l'association mais ceux-ci ne peuvent pas être envoyés à l'étranger.

PC New Live peut fournir des ordinateurs d'occasion pour 80 euros avec les principaux logiciels de traitement de texte et un antivirus.

M. Binet a obtenu auprès de M. Baugé (conseiller général) la promesse de don de quinze ordinateurs pour dans six mois.

L'association se propose de financer l'achat de deux vidéo projecteurs et de deux ordinateurs portables (achat à faire au Bénin) pour faciliter les cours d'informatiques magistraux.

M. Binet a trouvé en Angleterre un système pour obtenir du courant 220 V à partir d'un panneau solaire portable (environ 130 euros).

L'association pense aussi à des ordinateurs portables pouvant être rangés dans des armoires fermées à clé mais il faut sécuriser un bâtiment auparavant.

L'achat de tablettes a été évoqué mais le risque de vol est trop élevé.

### 3 – Les relations avec le collège Petite Lande

Projet d'une course dont les bénéfices reviendraient à l'association Grand-Lieu/ Nokoué

#### 4 – Subventions

La demande a été faite pour St Lumine-de-Coutais.

M. Orjebin s'occupe des demandes pour St Philbert-de-Grand-Lieu et pour la Chevrolière.

#### 5 – Questions diverses

M. Orjebin se propose pour réaliser une info-lettre. M. Voirin y rédigera un résumé de son action au CEG de Sô-Ava.

M. Orjebin se renseigne sur la confection de panneaux pour présenter l'association Grand-Lieu/ Nokoué.

M. de la Cotte réalisera un flyer pour la soirée Terre d'Ailleurs afin de le diffuser par Internet.

M. Binet prendra RV avec le directeur du collège privé de Bouaye afin d'établir des relations entre ce collège et le collège de Gbessou à Nokoué.

**Le président clôt la séance à 17h.**

